Site Natura 2000 - FR 3100512 « Hautes vallées de la Solre, de la Thure, de la Hante et leurs versants boisés et bocagers »

Fiches synthétiques des diadnostics socioéconomiques

Forêts publiques du site 39, ce qu'il faut retenir des ...

Le contexte forestier

• Une ZSC couverte par 140ha soit à 58% de la surface du site.

Les forêts publiques du site 39

• 2 forêts communales (Bousignies-sur-Roc et Cousolre) par l'ONF, 1 forêt sectionale (Wiheries -frontière Belgique).

La Description des forêts publiques

- Des peuplements équitablement répartis entre peuplements irréguliers et jeunes peuplements,
- Peu de parcelles de gros bois,
- Des parcelles principalement structurées en taillis sous futaie,
- Les Chênes sont majoritaires dans les peuplements de taillis sous futaie et de futaies,
- Une régénération naturelle et par plantation en majorité composée de Chênes,
- Quelques plantations et futaies de feuillus (principalement du Hêtre) et de conifères (Douglas, Epicéa).

La gestion des forêts publiques

- Un gestionnaire unique : l'Office national des Forêts,
- Un document cadre pour la gestion durable de chaque forêt : l'aménagement,
- Objectif progressif de favoriser le Chêne sessile,
- La conversion des taillis sous futaie en futaies,
- Le renouvellement des peuplements mûrs ou de médiocre qualité avec des essences adaptées,
- Le renouvellement des peuplements mûrs par petites unités de gestion.,
- Forêt sectionale de Wiheries : production de bois d'œuvre de feuillus, régénération naturelle autant que possible,
- Forêt communale de Cousoire : Régénération naturelle privilégiée. Proposition de conifères dans les zones dégradées à taillis de Chêne,
- Forêt Communale de Bousignies-sur-Roc : Atteindre l'équilibre des classes d'âges. Forêt en phase de rajeunissement,
- Présence d'essences précieuses spontanément présentes et à régénération facile.
- Une activité cynégétique qui assure l'équilibre sylvo-cynégétique,
- Des forêts essentiellement fréquentées par les locaux. La forêt de Wiheries reste difficile d'accès.

Les actions en faveur de la biodiversité

- Des documents de cadrage pour la prise en compte de la biodiversité dans la gestion courante,
- Maintien d'arbres morts ou sénescents et d'arbres à cavité,
- Favorisation du sous-étage,
- Pas de traversée des cours d'eau. Le cas échéant, utilisation de kits de franchissement,
- Layons intraforestiers entretenus par les chasseurs.

La production ligneuse

- Une production de bois d'œuvre scié en France ou Belgique,
- Des coupes d'affouage en complément,
- En forêt sectionale se Wiheries, houppiers destinés aux habitants,
- Bois de qualité moyenne et conditions de débardage difficiles.
- Vendu au prix de la moyenne régionale,
- La présence de bois précieux assure la vente des lots.

Forêts publiques du site 39 en chiffres...

Les forêts publiques du site 39

• 47,4 ha de forêt publique sur la ZSC (93ha de forêts privées).

La Description des forêts publiques

- 23.8% de la surface occupée par des parcelles de bois moyen et de gros bois (BM-GB), soit 11,23ha,
- 82% (39,16ha) de la surface est est composée d'anciens taillis sous futaie, les jeunes plantations représentent 21% des forêts publiques et les futaies de feuillus et résineux 5% (2,47ha),
- La forêt de Wiheries compte 0.03he de Peuplier,
- 43,8ha avec des chênes comme essences principales, soit 92% de la surface des forêts publiques en ZSC.

Les actions en faveur de la biodiversité

- 1 arbre « sec » / ha.
- 2 arbre « bio » / ha.

La production ligneuse

- Une production ligneuse d'environ 24 000 m³ par an,
- Un bois d'œuvre de chêne et de hêtre représentant entre 20 et 50% du volume produit,
- Production annuelle :
 - o Bousignies sur Roc: 102,4m³/an en moyenne de 2007 à 2011,
 - o Cousolre : 1076,4 m³/an en moyenne de 2007 à 2011,
 - \circ Wiheries: 62,6 m³/an en moyenne de 2007 à 2011 (36 m³ en 2007 et 277 m³ en 2011).

Forêts privées du site 39, ce qu'il faut retenir ...

Le contexte forestier

- Une ZSC couverte par 1ha soit à 58% de la surface du site,
- Des forêts majoritairement privées

La propriété forestière

• Propriétés concernées par le site de taille moyenne et quelques-unes de taille importante.

La Description des forêts privées

- Des peuplements majoritairement mâtures et adultes,
- Des forêts part égale de taillis sous futaie, futaie irrégulière et futaie régulière,
- Des essences majoritairement feuillues : Hêtre et Aulne-Frêne en plus grandes proportions,
- Présence de résineux et peupliers.

La gestion des forêts privées

- Des peuplements issus en majorité de la régénération naturelle,
- Des peuplements de feuillus diversifiés,
- Des futaies d'âges variés, des futaies irrégulières issues de la dynamique naturelle des peuplements, des taillis sous futaie exploités pour le bois d'œuvre et de chauffage,
- Des forêts de pente âgées, moins productives, de petit et moyen bois, et difficiles d'accès,
- Exploitation des peuplements irréguliers par bouquets d'essences purs,
- Favorisation des essences minoritaires plus précieuse,
- Renouvellement assuré des peuplements mâtures par régénération naturelle et maintien audelà de l'âge d'exploitabilité des peuplements improductifs,
- Une attention particulière portée à la protection des sols (cloisonnement d'exploitation, passage sur sols réessuyés ou fortement gelés.

Les documents de cadrage pour la mise en œuvre d'une gestion forestière durable

- Une gestion sylvicole encadrée par un plan simple de gestion sur plus de la moitié de la forêt,
- Pas de Règlement Type de Gestion ni de Code de Bonnes Pratiques sylvicoles,
- L'élaboration d'une annexe verte « Natura 2000 » pour la région Nord-Pas de Calais.

Les acteurs de la forêt privée

• Syndicat de la Propriété Forestière, Organismes de Gestion et d'Exploitation en Commun (OGEC) représentés par la Coopérative Forestière du Nord (COFNOR) et la Coopérative Forestière d'Amiens et d'Arras (CF2A), Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).

La qualité des bois

- Chêne de bonne qualité. Qualité moins importante sur les limons que sur les schistes.
- Hêtre de très bonne qualité, frênes et érables de qualité généralement bonne. Essence dont la qualité diminue dans les peuplements surannés.

L'estimation des récoltes annuelles et la tendance évolutive

- A l'avenir possible augmentation pour renouveler les peuplements mâtures,
- Avenir incertain de la production de frêne (Chalarose).

Les débouchés du bois récolté

- Bois d'œuvre essentiellement vendu grâce à un intermédiaire (coopérative),
- Petits propriétaires privilégient la vente directe, notamment pour le bois de chauffage,
- Jusqu'à la moitié du bois de chêne est transformé en Belgique, le reste est exporté en Europe et Asie,
- La majorité des grumes d'autres feuillus destinée au grand export,
- Consommation locale importante de bois de chauffage, exportation dans les grandes villes.

Forêts privées du site 39 en chiffres...

Le contexte forestier

• 140,1 ha de forêts sur la ZSC dont 93.1ha de forêts privées, soit 66% de la surface forestière du site

La propriété forestière

- 32 propriétés forestières privées concernées par la ZSC
- 70% des propriétés de moins de 1ha,
- 41% de la forêt privée possédée par 2 propriétaires

La Description des forêts privées

- 29% des peuplements à mâturité,
- 39% des peuplements d'âge adulte,
- 26,2% de peuplements d'âge varié,
- 5.9% des peuplements sont jeunes,
- 39,7% de la surface forestière en futaie régulière
- 26,2% de la surface forestière en futaie irrégulière
- 6,2% de résineux
- 6,3% de peupliers

Les documents de cadrage pour la mise en œuvre d'une gestion forestière durable

- 7 Plans Simples de Gestion en place sur la ZSC
- 62.5% de la forêt privée couverts par un Plan Simple de Gestion

L'estimation de la productivité annuelle

- Bois d'œuvre avec un accroissement de 2m³/an/ha soit de 210m³/an sur le site,
- 126 stères de bois de chauffage issu des houppiers pouvant être produits chaque année,
- Peupleraies, accroissement de 10m³/an/ha soit 552m³/an sur le site,
- Taillis, 5stères/ha/an soit 178 stères mobilisables par an.

Les débouchés du bois récolté

- 30 à 50% du chêne destiné aux scieries Belges (Ardennaises),
- 90% des grumes de hêtre, érable, frêne et merisier sont destinés au grand export,
- 50 à 60% du bois de chauffage consommé sur place, le reste exporté vers Lille, Bruxelles et Paris.

Agriculture du site 39, ce qu'il faut retenir ...

L'enquête agricole

• Une enquête portant sur un échantillon représentatif de l'agriculture sur la ZSC,

La situation agricole locale

- Une ZSC avec des parcelles agricoles quasi-exclusivement valorisées en herbage,
- Une ZSC située en contexte frontalier, ce qui explique la valorisation de certaines parcelles agricoles par des agriculteurs belges.

Caractéristiques des exploitations et des exploitants agricoles du site 39

Les exploitations agricoles

- Une agriculture dominée par des moyennes et grosses exploitations,
- Des agriculteurs plus ou moins concernés par le zonage du site 39.

Les systèmes d'exploitation

- Un système de polyculture-élevage,
- Un pâturage quasi-exclusivement bovin,
- Des ateliers laitiers et allaitants,
- Des cultures pratiquement inexistantes sur la ZSC,
- Une part significative d'agriculteurs exploitant des terres cultivées hors ZSC,
- Des exploitations à part égales individuelles et en société,
- Une ferme en agriculture biologique.

Les statuts et modes de faire valoir

• Un fermage dominant.

Les agriculteurs enquêtés

- Une population agricole encore assez jeune,
- Des agriculteurs disent rencontrer des difficultés notamment réglemetaires,
- Des projets variés d'agrandissement, de diversification des activités ou de départ en retraite.
- La majorité est inquiète pour l'avenir de l'agriculture.

La contractualisation

- Des agriculteurs familiarisés avec l'outil des MAEt,
- Une contractualisation MAEt de la moitié des agriculteurs avec une forte représentation des mesures de gestion des haies (HA1, 2 et 4) et de gestion de haies arbustives (HA1 et HA2),
- Un dispositif MAEt considéré comme une opportunité de valoriser les pratiques agricoles locales.

Les pratiques agricoles

- Un chargement moyen des prairies plutôt élevé,
- Des prairies en majorité fertilisées à l'azote minéral et quelques-unes faisant l'objet d'un apport important de fertilisants organiques,
- Des prairies quasi-exclusivement gérées à par égale par pâturage et par pâturage fauche (pâturage mixte),
- Des prairies pâturées de mi-avril à mi-septembre voire mi-novembre,
- Des prairies exclusives de fauche fauchées deux à trois fois,
- Des prairies mixtes fauchées 1 à 2 fois, avant ou après pâturage,

Les haies

- Un maillage bocager important pas autour de toutes les parcelles,
- Un entretien mécanique annuel,
- Entretien manuel pratiqué par un agriculteur,
- Pas de projet de plantation.

La perception de Natura 2000

- Un dispositif connu de la majorité des agriculteurs,
- Des avis divergents à propos de Natura 2000,
- Compréhension des enjeux mais peur des contraintes,
- Des mesures contractuelles connues,
- Une majorité des agriculteurs intéressés par la MAEt, fonction du cahier des charges,
- Une charte Natura 2000 inconnue des agriculteurs,
- Une partie des agriculteurs intéressée par la charte.

Agriculture du site 39 en chiffres...

L'enquête agricole

- 13 agriculteurs enquêtés sur 16 agriculteurs identifiés ;
- SAU couverte par l'enquête = 1981,26ha;
- SAU en ZSC couverte par l'enquête = 89,07ha.

La situation agricole locale

- Surface en culture de 2,77ha soit 1,15% du site 39;
- 16 sièges d'exploitation sur les communes du site 39 ;
- 25 chefs d'exploitation associés ou seuls.
- 3 sièges d'exploitation sur des communes de l'Avesnois non concernées par la ZSC

Caractéristiques des exploitations et des exploitants agricoles enquêtés du site 39

Les exploitations agricoles

- SAU moyenne = 152ha,
 - SAU < 50 ha pour 1 exploitation,
 - SAU < 100 ha pour 4 exploitations,
 - SAU < 150 ha pour 2 exploitations,
 - SAU > 150 ha pour 6 exploitations (max 395ha),
- Part movenne de la SAU en ZSC = 5%.
 - Part de la SAU en ZSC < 10 % de la SAU totale pour 12 agriculteurs,
 - Part de la SAU en ZSC > 75 % de la SAU totale pour 1 agriculteurs,
- Des parcelles cadastrales de 1,27ha en moyenne,

Les systèmes d'exploitation

- 25 exploitations en polyculture élevage,
 - o 11 exploitations en atelier laitier (dont 1 en « Agriculture Biologique »),
 - o 5 exploitations en atelier allaitant,
 - o 1 exploitation d'élevage ovin avec vente directe de légumes et viande,
- Rapport STH/SAU moyen = 47%,
 - Rapport SFP/SAU moyen = 68.20%,
 - 2 exploitations à 90% herbagères,
 - 5 exploitations à au moins 60% herbagères,
- 13 agriculteurs possèdent des cultures hors ZSC,
- 4 exploitations en statut individuel, 9 sous forme sociétaire,

Les statuts et modes de faire valoir

• Un fermage qui concerne 94% de la SAU enquêtée,

Les agriculteurs enquêtés

- 7 agriculteurs âgés de moins de 40 ans, 4 agriculteurs âgés de plus de 49 ans,
- Reprise dans moins de 3 ans pour 1 et plus de 3 ans pour 3,

La contractualisation

- 6 agriculteurs engagés en MAEt,
- Dans les contrats MAEt, 3 mesures HA1, HA2, HE1, 1 mesure HA4 et AR1,
- Sur la ZSC 12,5ha de prairies contractualisées en MAEt soit 14% des surfaces du site 39,

• 1 agriculteur signataire d'un contrat d'entretien des haies proposé par le Conseil Général.

Les pratiques agricoles

- Chargement moyen des prairies de 3,4UGB/ha pour 13 exploitations,
- 13UGB/ha pour une exploitation sur une courte période. Sans en tenir compte, chargement moyen de 2,5UGB/ha,
- Fertilisation des prairies pâturées :

Sur 7-8ha apport de 180 unités d'azote organique par hectare,

12% de la STH sans fertilisation,

26% de la STH avec 40 à 60 unités d'azote/ha/an,

32% de la STH avec 80 à 100 unités d'azote/ha/an,

10% de la STH avec plus de 100 unités d'azote/ha/an,

- Fertilisation des prairies de fauche : 50% de la surface avec 100unités organique/ha/an
- Fertilisation des prairies mixtes :

80-100unités d'azote minéral/ha/an

Sur 15ha 110unités d'azote organique/ha/an

- 50% des prairies sont pâturées par les bovins (2ha ovins)
- 3% des prairies sur 5 parcelles sont exclusivement de fauche (3ha). 2 à 3 fauches/an
- 50% des prairies mixtes
 - o 50% 1 fauche + pâturage
 - o 50% Pâturage + 1 à 2 fauche

Les haies

- 15,6km de haies sur la ZSC,
- 10 exploitations ont des parcelles bordées de haies sur le site soit 3094ml (19,8% du linéaire du site).

Les mares et cours d'eau

- 43 parcelles en contact avec un cours d'eau,
- Contact des animaux à la rivière dans 10/13 exploitations,
- 3 exploitations aux berges clôturées,
- 1 mare recensée.

La perception de Natura 2000

- 9 agriculteurs ont connaissance de Natura 2000
- 8 agriculteurs ont connaissance du site 39
- Aucun ne connaît la charte Natura 2000.
 - 7 seraient intéressés pour la signer et 4 non.
- 9 connaissent les MAEt, 10 seraient intéressés pour contractualiser.
- 10 agriculteurs se disent favorables à ce dispositif 6 agriculteurs se disent favorables à ce dispositif à condition que les contraintes socioéconomiques soient correctement prises en comtpe.

Chasse sur le site 39, ce qu'il faut retenir ...

Les structures

- Une forte structuration de la chasse locale.
- La société de chasse et la chasse particulière sont les formes les plus répandues.
- Une chasse individuelle qui reste toutefois assez importante.

Les chasseurs du site 39

- Une majorité de chasseurs retraités.
- Les chasseurs « actifs » sont principalement ouvriers et employés.
- Peu de chasseurs agriculteurs.
- Une population vieillissante.
- Des chasseurs pratiquant l'activité depuis leur plus jeune âge.
- En moyenne, les chasseurs pratiquent leur loisir selon une fréquence hebdomadaire.
- Des chasseurs privilégiant la chasse locale.
- En globalité issus du milieu rural.
- Natura 2000 n'est pas inconnu pour une grande partie des chasseurs
- La crainte de l'interdiction de la pratique de la chasse ou de la réduction des territoires de chasse sur les sites Natura 2000.
- Une connaissance des sites Natura 2000 locaux et des outils contractuels à améliorer.
- La moitié des chasseurs non intéressés par les outils contractuels

Les pratiques cynégétiques

- Une diversité des milieux naturels favorable à la pratique de plusieurs types de chasse.
- Une chasse au grand gibier la plus pratiquée et le chevreuil est l'espèce le plus prélevée.
- Les chasseurs pratiquent quasiment tous la chasse au petit gibier et aux migrateurs terrestres.
- Dans une moindre mesure la chasse au grand gibier et au gibier d'eau est pratiquée.
- Des permis validés essentiellement pour le département du Nord

Les territoires de chasse

• La chasse à la hutte n'est pas pratiquée même si des installations sont immatriculées.

La gestion des espèces et habitats

- Aménagements principaux : garennes artificielles et agrainoirs hivernaux à petit gibier, pierres à sel pour le chevreuil,
- L'agrainage du sanglier n'est pas pratiqué
- Des actions menées par l'association de chasse communale de Dimechaux avec l'ONF
 - o Création de layons, débroussaillage manuel ou broyage mensuel de mars à septembre
 - o Gestion du sous-étage forestier pour le petit gibier.
- Une légère connaissance des habitats et espèces du site.

Les prélèvements

- Des prélèvements suivis par la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord grâce au Carnet de Prélèvement Universel et le carnet de hutte.
- Plus petite part pour le gibier d'eau.
- Pigeon ramier et Faisan commun sont les 2 espèces les plus prélevées

Chasse sur le site 39 en chiffres...

L'enquête

- 208 chasseurs interrogés sur 417 recensés et 46 réponses.
- Soit un retour de 22%

Les structures

- 9 associations de chasse communales
- 95 chasses particulières
- Une location de chasse
- 64,8% des chasseurs enquêtés sont adhérents d'une structure de chasse.
- 33% de chasseurs indiciduels

Les chasseurs du site 39

- Sur les chasseurs ayant répondu au questionnaire : 48% de retraités, 28% d'ouvriers et employés, 4% d'agriculteurs.
- 56% des chasseurs enquêtés ont plus de 51 ans et 47,82% ont plus 60 ans.
- 95% des chasseurs issus du milieu rural
- 91% des chasseurs adhèrent à la Fédération des Chasseurs du Nord
- 93% des permis validés sont départementaux
- 69,57% des chasseurs enquêtés ont déjà entendu parler de Natura 2000.
- 67,9% des chasseurs enquêtés ont répondu avoir peur du dispositif Natura 2000.
- 54,35% des chasseurs enquêtés n'étaient pas au courant de l'existence du site FR 3100512.
- 87% des chasseurs enquêtés ne connaissent pas les outils de contractualisation relatifs à Natura 2000.
- 56% des chasseurs non intéressés par les outils contractuels et 26% intéressés.

Les pratiques cynégétiques

- 5,7 chasseurs pour 100 hectares
- 76% des chasseurs ont au moins un chien de chasse
- 97% des chasseurs exercent leur activité sur le petit gibier
- 91% des chasseurs exercent leur activité sur les migrateurs terrestres
- 67% des chasseurs exercent leur activité sur le grand gibier
- 43% des chasseurs exercent leur activité sur le gibier d'eau

Les territoires de chasse

• 17,4% des chasseurs enquêtés sont propriétaires d'une partie de leur territoire de chasse.

- La surface globale des territoires de chasse des structures adhérentes à la FDC59 est de 7277 hectares. Ce territoire de chasse est composé à 31,6% de bois et à 68,4% de « plaine 1 ».
- 2 huttes ont été identifiées sur la ZSC, aucune n'est chassée.

¹ Par plaine sont concernées les cultures et les prairies.

Pêche sur le site 39, ce qu'il faut retenir ...

Les structures

- Des droits de pêche partagés par des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique couvrant la Thure, la Hante et la Solre.
- Lots de pêche gérés essentiellement privés
- L'exercice du droit de pêche qui oblige à la gestion de la ressource piscicole

•

Les pêcheurs du site 39

- Département du Nord : Effectifs en diminution pour les majeurs et mineurs.
- ZSC: en 2012, 195 pêcheurs majeurs
- AAPPMA Ferrière le Petite : 113 adhérents
- AAPPMA Cousolre : 43 adhérents
- AAPPMA Bousignies sur roc

Les pratiques de pêche

- Une pêche ponctuelle à la journée en augmentation
- Cohérente des pratiques de pêche avec les documents de cadrage :
 - Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI)
 - Plan de gestion des ressources piscicoles et de protection des milieux aquatiques (PDPG)
 - Plan départemental pour la promotion et le développement du loisir pêche (PDPL)
- Une offre de pêche à destination des pêcheurs sportifs
- Pêche à destination du grand public sur l'étang fédéral de Cousolre.
- Suivi de la pratique par des Gardes Pêche

La gestion des espèces et habitats

- Gestion des AAPPMA généralement à destination du grand public
- Gestion patrimoniale à destination de la pêche sportive peu développée
- Des AAPPMA munies d'un règlement intérieur, dont détail des actions de gestion :
 - Actions de repeuplement (lâchers de truites, boites Vibert) : Ferrière la Petite et Cousolre
- Actions d'entretien et de restauration des habitats (décolmatage des frayères et suppression des embâcles gênant la reproduction : Ferrière la Petite et Cousolre
- Actions de protection (réserves de pêche, Wadding interdit, limitation captures) : Ferrière la Petite et Cousolre
- Un plan de gestion 2011-2016 pour l'AAPPMA de Cousolre
 - Restauration de frayères à Truite Fario et de lit mineur anthropisé
 - Implantation de bandes enherbées
 - Restauration d'habitats piscicoles dans la traversée communale
- Restauration de la qualité de l'eau (Actions de Police de l'Eau et Mise aux normes de l'assainissement communal non collectif).
- Restauration de la continuité écologique et travail sur l'ouverture ou la suppression d'ouvrages.
 - Orienter la gestion de l'AAPPMA vers une gestion patrimoniale en adéquation avec le PDPG

Pêche sur le site 39 en chiffres...

Les structures

- 3 AAPPMA :
 - Ferrière la Petite Solre et affluents 113 adhérens majeurs
 - Cousolre Thure et Hante 43 adhérents majeurs et 58% d'adhérents mineurs
 - Bousignies sur Roc (en cours de dissolution) Hante 39 adhérents majeurs

Les pêcheurs du site 39

- Département du Nord :
 - De 2009 à 2012, passage d'environ 27000 à 20000 pêcheurs
 - Personnes majeures : 80% des effectifs
 - Personnes mineures : 15% des effectifs
- ZSC: perte de 33% des effectifs de 2009 à 2012
- Cartes à la journée : Augmentation de 11% entre 2011 et 2012
- 2 gardes pêche, 1 pour chaque AAPPMA de Cousolre et de Ferrière la Petite.

La gestion des espèces et habitats

- Ferrière la Petite :
 - 500kg Truite fario à l'ouverture 20 boites Vibert truitelles fario tous 2-3ans
 - 2 réserves de pêche
- Cousolre:
 - 150kg de Truite fario 150kg de Truite arc en ciel
 - 1 réserve de pêche
 - Protection : 5 truites/jour/pêcheur 15 vairons/jour/pêcheur